



AFRICA PERSPECTIVES INSTITUTE (API)

sous la présidence de Dr Souleymane DIARRASSOUBA, Président du Conseil d'Administration du Think Tank API,
Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire
organise

CONFERENCE - DEBAT

Thème :

Crise du multilatéralisme : Quels enjeux et solutions pour les pays africains ?



Pr **Alban Ahouré**,
économiste Principal,
Directeur de la CAPEC



Madame **Hélène N'Garnim-Ganga**,
Coordonnatrice Résidente
des Nations Unies en Côte d'Ivoire



Monsieur **Patrick ACHI**,
ancien Premier Ministre,
Conseiller Spécial à la
Présidence de la République



Madame **N'Gozi Okonjo-Iweala**,
Directrice Générale de
l'Organisation Mondiale du
Commerce (OMC)

Speakers

Guest Speakers

Date : 18 septembre 2025 à 16h30

Lieu : Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire

RAPPORT



Sommaire

Introduction	3
1. Cérémonie d'ouverture	4
2. Intervention des Guest speakers et des Speakers.....	5
3. Echanges et contributions	8
4. Cérémonie de clôture.....	9
Annexes	12

Introduction

Le multilatéralisme, système de gouvernance internationale fondé sur la coopération institutionnalisée entre États, contribue directement à la paix, à la prospérité partagée et au développement durable, tant au niveau global qu'au bénéfice des pays africains.

Toutefois, ce modèle de la gouvernance mondiale traverse l'une de ses plus graves crises depuis le début de la décennie 2010, avec la montée de l'unilatéralisme (« America First »), l'érosion du consensus sur les normes globales, l'affaiblissement des financements et le transfert de pouvoirs vers des coalitions ad'hoc (Nye, 2011 ; Ikenberry, 2018).

Cette situation a pour corollaire l'érosion de la confiance dans les grandes organisations internationales telles que l'ONU et ses organismes spécialisés, le FMI, etc.), et incidemment la remise en cause de leur légitimité et leur efficacité.

Au cœur de cette crise se trouvent deux dysfonctionnements majeurs. Primo, une représentation déséquilibrée des pays africains, malgré leur poids démographique (plus d'1,3 milliard d'habitants) et leurs besoins croissants en infrastructures, énergies et services (Adebajo, 2015). Secundo, une capacité institutionnelle limitée des organisations régionales africaines (Union africaine, CEDEAO, SADC) en raison des difficultés à assurer leur autonomie financière, des chevauchements de mandats et d'une faible intégration opérationnelle (Mkandawire, 2011 ; Murithi, 2014).

Sur le continent africain, la désintégration récente de la CEDEAO illustre de façon dramatique les limites actuelles de la coopération multilatérale et ses conséquences sur l'économie des pays. En effet, le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO effectif depuis le 29 janvier 2025 remet en cause le protocole de libre circulation des personnes et des biens et surtout le partage de renseignements sécuritaires, noyau dur de la lutte commune contre le terrorisme et le crime organisé. Cette rupture qui fragilise l'Organisation en lui faisant perdre près de 70 millions d'habitants et 10% de son PIB régional, a révélé l'insuffisance des mécanismes multilatéraux africains pour maintenir la cohésion face à des logiques souverainistes opposée.

D'une manière générale, cette crise du multilatéralisme pourrait se traduire à court terme, pour l'Afrique, par une pression de plus en plus forte sur les finances publiques avec une dépendance accrue aux prêts bilatéraux (Chine, Inde, Émirats), une exclusion des circuits de financement multilatéral traditionnels et la vulnérabilité face aux crises sanitaires, climatiques (sécheresses, inondations) et financières, sans filet de sécurité multilatéral suffisant.

Dans un tel contexte, il apparaît nécessaire de mener les réflexions pour contribuer à renouveler les stratégies de développement des pays africains afin d'assurer leur souveraineté économique et politique grâce à une intégration régionale opérationnelle et à une meilleure représentation dans la gouvernance mondiale.

Dans cette perspective que le Think Tank Africa Perspectives Institute (API) a organisé la conférence-débat le 18 septembre 2025 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, autour du thème suivant : « *Crise du multilatéralisme : quels enjeux et solutions pour les pays africains ?* ».

L'objectif de cette conférence est de créer un cadre d'échanges stratégiques autour des enjeux suivants :

- comprendre les dynamiques actuelles de la crise du multilatéralisme ;
- Analyser les répercussions concrètes sur l'Afrique (paix, sécurité, financement, développement, intégration régionale) ;
- identifier les options stratégiques pour une Afrique actrice et non spectatrice de la recomposition de l'ordre mondial ;
- Formuler des recommandations pour un multilatéralisme africain rénové, intégrant le développement durable, la résilience aux chocs et la participation aux normes internationales.

Placée sous la Présidence de **Dr Souleymane DIARRASSOUBA**, Président du Conseil d'Administration de API, Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire, la conférence était articulée autour de quatre (04) séquences majeures, à savoir :

- une cérémonie d'ouverture marquée par un discours de cadrage ;
- l'intervention des Guest speakers et des speakers ;
- les échanges et contributions ;
- une cérémonie de clôture.

Cette rencontre a réuni une centaine de participants dont des représentants de Président d'Institution, des diplomates, des représentants d'organisations internationales et régionales, des décideurs publics, des dirigeants d'entreprises, des universitaires, des étudiants, des membres de la société civile ainsi que des médias spécialisés.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours de cadrage du Président du Conseil d'Administration de API, Dr Souleymane DIARRASSOUBA. Dans son intervention, il a d'abord remercié tous les participants à la conférence, principalement les Guest speakers et les speakers qui ont accepté de partager gracieusement leur vision de la crise du multilatéralisme qui met à mal tous les acquis de la coopération internationale depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Il a exposé des exemples qui matérialisent cette crise, notamment les tensions commerciales particulièrement vives et persistantes entre grandes puissances, les conférences internationales qui peinent à aboutir à des engagements contraignants sur la problématique du changement climatique, les tensions géopolitiques persistantes et les blocages répétés au Conseil de sécurité des Nations Unies qui empêchent de trouver des solutions durables à certaines crises sécuritaires.

Le Président de API a posé une série de questions qui appellent à un diagnostic approfondi des causes de la crise du multilatéralisme et à la recherche de solutions pour un meilleur positionnement de l'Afrique sur la scène internationale. Ci-dessous deux de ces questions :

- la crise du multilatéralisme est-elle une crise passagère, une perte de légitimité, ou bien le signe d'une transformation profonde du système de gouvernance mondiale ?

- la crise actuelle du multilatéralisme, en bousculant les certitudes établies, ne constitue-t-elle pas une opportunité pour l'Afrique de redéfinir sa place et de faire entendre une voix plus forte dans la gouvernance mondiale ?

Pour terminer, Dr Souleymane DIARRASSOUBA a invité les participants à une participation franche, active et productive aux débats afin d'apporter des pistes de solutions précises aux questions soulevées et d'éclairer les enjeux de cette crise avec la profondeur nécessaire.

2. Intervention des Guest speakers et des Speakers

- **Intervention de Dr Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**

Le discours de cadrage du Président de API a fait place à une série d'interventions. Ainsi, à travers une vidéo enregistrée, Dr Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a dressé un état des lieux du commerce mondial et de ses incertitudes.

Pour elle, la montée du protectionnisme, l'approfondissement des divisions géopolitiques et la diminution du flot d'aide mondiale mettent à l'épreuve, comme jamais auparavant, le multilatéralisme. Poursuivant, elle a indiqué que le système de coopération qui a permis des décennies de croissance et sorti plus d'un milliard de personnes de l'extrême pauvreté est aujourd'hui fragilisé.

Malgré ce tableau peu reluisant, la Directrice Générale de l'OMC s'est voulue rassurante au regard des récents résultats positifs engrangés grâce au multilatéralisme, notamment l'entrée en vigueur, le 15 septembre 2025, de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche. Cet accord engage les membres de l'Organisation à réduire de 22 milliards de dollars les dépenses allouées chaque année aux subventions les plus préjudiciables qui contribuent à l'épuisement des stocks de poissons de mer.

Dr Ngozi a félicité les pays qui ont ratifié l'accord dont la Côte d'Ivoire, avec une pensée spéciale pour les pays africains qui sont dotés, d'un côté de ressources impressionnantes pour leur économie bleue, mais de l'autre côté, font des pertes d'environ 11,9 milliards de dollars à cause de la pêche illicite non déclarée et non réglementée.

Avec des statistiques à l'appui, elle a montré que malgré les incertitudes sur le commerce international dues aux nouvelles restrictions et à l'augmentation des mesures commerciales unilatérales, le noyau du commerce mondial reste stable et ancré dans le système commercial multilatéral.

Parlant du cas spécifique de l'Afrique, la Guest speaker a mis en exergue son faible poids dans le commerce mondial des marchandises (moins de 3%) qui, tout en étant un obstacle à son développement, constitue à court terme un moyen de protection contre les effets de la crise du multilatéralisme en raison de sa faible exposition.

Elle a identifié les principaux freins au développement du commerce intra-africain qui ne pèse aujourd'hui que seulement 15% contre 60% en Europe. Il s'agit, entre autres, des coûts commerciaux pour les produits agricoles qui sont supérieurs de 16% à la moyenne mondiale et

de 37 % pour les produits manufacturés. Ces chiffres limitent la compétitivité et ralentissent le développement des chaînes de valeur régionales.

Face à cette situation, Dr N'GOZI invite les africains à saisir l'opportunité qu'offre cette crise en passant de la marge au cœur du commerce et de l'investissement mondial. Pour elle, cela est possible grâce à une meilleure exploitation des atouts du continent, notamment sa démographie et la jeunesse de sa population, ses terres arables (deux tiers des terres arables de la planète), ses ressources du sous-sol.

Dans cette optique, elle a formulé les recommandations suivantes pour permettre à l'Afrique de jouer un rôle important dans ce nouveau contexte mondial qui caractérise les relations entre les nations :

- transformer les changements démographiques en dividendes démographiques ;
- exploiter les terres arables pour faire de l'Afrique le grenier du monde ;
- transformer et raffiner sur place tous les minerais afin de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi pour les jeunes ;
- exploiter des atouts climatiques pour produire des énergies renouvelables afin d'alimenter des industries vertes créatrices d'emplois et de richesses ;
- faire des réformes complémentaires en matière de douanes, de transport et de logistique visant à réduire les coûts commerciaux ;
- approfondir l'intégration régionale.

Elle a terminé son intervention en assurant les participants de la disponibilité de l'OMC à accompagner les pays africains dans la mise en œuvre de ces recommandations. Dans cette perspective, Dr N'GOZI a invité les pays africains à participer activement à la 14^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra au Cameroun en 2026 et qui représentera une occasion majeure pour eux de placer les priorités du continent au cœur de discussions multilatérales.

- **Intervention du Premier Ministre Patrick ACHI, Ministre d'Etat, Conseiller spécial à la Présidence de la République**

Prenant la parole à son tour, le Premier Ministre Patrick ACHI, Ministre d'Etat, Conseiller spécial à la Présidence de la République, second Guest speaker, a présenté un tableau mitigé du multilatéralisme, tout en laissant entrevoir des perspectives porteuses d'espoir pour l'Afrique. Après avoir défini le concept de multilatéralisme, il a questionné l'adéquation de son cadre existant, mis en place il y a quatre-vingts ans, à la réalité du monde d'aujourd'hui.

Le Premier Ministre ACHI a indiqué que la crise actuelle du multilatéralisme est multiforme et touche les domaines tels que les échanges sur le climat, le commerce international, la santé, l'intelligence artificielle, etc., et induit des défis de plus en plus importants pour l'Afrique.

A la question de savoir que faire dans cette situation, le Guest speaker a invité le continent à saisir l'opportunité qu'offre cette crise pour se réveiller et prendre son destin en main en sortant de l'illusion d'un monde humaniste et purement altruiste qui offrira tout à l'Afrique.

Dans cette perspective, il a formulé plusieurs recommandations :

- se regrouper entre pays africains pour être plus fort ;
- élargir et diversifier la nature des relations existantes ;

- repenser la façon de traiter certaines problématiques importantes, notamment les défis liés au climat, à l'évolution technologique, à la dette, à la sécurité, etc. ;
- chercher à tirer profit de la situation de crise du multilatéralisme grâce aux énormes ressources du continent, à savoir sa population, sa jeunesse, ses terres arables, ses minéraux, etc. ;
- investir dans le capital humain et dans l'innovation.

- **Intervention des speakers**

A la suite des Guest speakers, deux speakers sont intervenus pour partager leur vision du thème de la conférence et ouvrir des perspectives.

Prenant la parole le premier, le Professeur Alban AHOURE, économiste principal et Directeur de la Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES (CAPEC), a d'abord présenté les cadres théorique et empirique du multilatéralisme.

Il a ensuite insisté sur la montée des logiques unilatérales et bilatérales au détriment du multilatéralisme, avec pour conséquence la stagnation du commerce multilatéral. Il est ressorti de sa présentation, la sous-représentation chronique de l'Afrique dans les grandes instances mondiales et dans le commerce international.

Pour le Pr AHOURE, cette situation a des conséquences financières et économiques importantes pour le continent, à savoir l'aggravation de la dette, l'accentuation de la pression budgétaire avec la baisse des financements concessionnels et la hausse des coûts sécuritaires, le ralentissement du commerce intra-africain en raison des coûts logistiques et de la fragmentation régionale, la dépendance aux financements bilatéraux, la vulnérabilité aux chocs mondiaux faute de mécanismes multilatéraux robustes.

Pour lui, l'avenir passe par un renforcement de l'intégration régionale et par des mécanismes innovants de souveraineté économique et financière.

Dans cette optique, il a proposé plusieurs solutions :

- **la souveraineté économique et financière** : renforcer la mobilisation des ressources internes, élargir l'assiette fiscale et réduire la dépendance extérieure ; développer les marchés financiers africains en créant un environnement favorable aux obligations souveraines locales et aux fonds de pension régionaux ;
- **les réformes institutionnelles** : renforcer l'Union africaine et rationaliser les Communautés économiques régionales (CER) afin de réduire les chevauchements de mandats ;
- **la diversification des partenariats** : Accroître les coopérations Sud-Sud (BRICS, Asie) et renforcer l'intégration intra-africaine via la ZLECAF afin d'accroître le commerce intra-africain ;
- **la représentation mondiale** : plaider pour une réforme des quotes-parts au FMI et à la Banque mondiale ainsi qu'une meilleure représentativité de l'Afrique dans les instances décisionnelles de l'ONU et de l'OMC.

le Pr AHOURÉ a conclu son intervention en appelant, face à la crise du multilatéralisme, à un sursaut stratégique des pays africains afin de transformer leur vulnérabilité actuelle, en levier d'intégration, de résilience et de souveraineté.

Le second exposé a été celui de Madame Hélène N'GARNIM-GANGA, Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Côte d'Ivoire. Elle a d'entrée indiqué, en reprenant les propos de Monsieur António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, que « *le multilatéralisme n'est pas une option, mais une nécessité impérative pour reconstruire un monde meilleur, plus équitable, plus égalitaire, plus résilient et plus durable* ».

Elle a ensuite rappelé la réalité de la crise actuelle du multilatéralisme en citant Madame Annalena Baerbock, Présidente de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui déclarait ceci : « *nous sommes à un carrefour — un moment décisif pour les Nations Unies et pour le multilatéralisme dans son ensemble — mais c'est précisément maintenant qu'il nous faut redoubler d'efforts* ».

Pour Madame Hélène N'GARNIM-GANGA, dans un monde en perpétuelle mutation, où les tensions et les incertitudes se multiplient, le multilatéralisme n'est pas une option parmi d'autres. Il est une nécessité. Il est le socle sur lequel nous pouvons bâtir un avenir plus juste, plus pacifique et plus durable.

Pour elle, c'est dans le cadre du multilatéralisme que certains défis propres au continent africain peuvent trouver des solutions durables, notamment la crise sécuritaire dans le Sahel, les conflits prolongés dans certains pays ainsi que la vulnérabilité des pays côtiers face à la montée du niveau de la mer.

Elle estime que certaines initiatives fortes en cours sur le continent sont porteuses d'espoir pour un multilatéralisme renouvelé. Il s'agit de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), qui incarne la vision d'un multilatéralisme africain fondé sur la coopération, la solidarité et la souveraineté partagée, et des initiatives régionales telles que le Fonds africain de développement climatique et les missions de médiation de la CEDEAO et de l'UA, qui offrent des réponses africaines aux crises régionales.

Pour conclure, Madame N'GARNIM-GANGA a invité les pays africains à profiter de la présence de l'un des leurs à la tête du G20, pour débattre d'un système multilatéral plus inclusif, plus équitable et plus réactif.

3. Echanges et contributions

A la suite des interventions des Guest speakers et des speakers, la parole a été donnée aux participants pour des contributions et des questions. Le débat qui a suivi a offert un moment d'échanges intenses et fructueux entre les intervenants et le public.

Plusieurs contributions majeures ont permis d'approfondir les analyses et d'orienter la réflexion vers des solutions concrètes.

Parmi les prises de parole remarquées, celle de Dr Marcellin N'dong Ntah, économiste principal à la Banque Africaine de Développement (BAD). Pour lui, la crise du multilatéralisme s'explique par le fait que son cadre est stagnant dans un monde qui bouge sans cesse.

Par conséquent, l'architecture financière internationale actuelle demeure largement inadaptée aux réalités africaines. C'est pourquoi, la BAD travaille actuellement sur des solutions innovantes de financement pour le continent. Il s'agit du déploiement des droits de tirage spéciaux du FMI via les banques multilatérales régionales, la création d'une agence africaine de notation pour corriger les biais actuels dans l'évaluation du risque, l'émission d'obligations vertes pour financer la transition climatique, ainsi que la mise en place d'un mécanisme africain de stabilité financière destiné à prévenir les crises de surendettement.

Pour le Directeur Général Adjoint de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB), les défis structurels auxquels l'Afrique doit faire face afin de s'insérer dans le concert des nations sont entre autres, le coût élevé des facteurs de productivité, le fort taux de dépendance sociale qui limite l'épargne et la formation d'un capital-risque, la fuite des cerveaux liée à un manque de reconnaissance des compétences, et la faiblesse des regroupements régionaux encore trop fragmentés pour rivaliser avec les grands blocs économiques mondiaux.

Le public a également contribué activement à la discussion à travers une série de questions. Celles-ci ont porté sur les risques de redondance liés à la superposition des organisations régionales africaines, sur les inégalités de traitement des pays face à certaines problématiques, notamment en matière d'armement au regard du droit international, sur la nature profonde de la crise du multilatéralisme : déclin irréversible ou simple changement de paradigme, ainsi que sur l'efficacité potentielle de mesures telles que le boycott commercial pour inciter certains États à respecter les normes internationales.

A toutes ces préoccupations, les speakers ont apporté des réponses. Le professeur Alban AHOURE a insisté sur la nécessité de renforcer l'intégration régionale, estimant que la coexistence des communautés économiques régionales n'était pas en soi un obstacle, pourvu que leurs objectifs soient bien définis. Il a également replacé la crise actuelle dans une perspective historique, y voyant moins un déclin définitif qu'un cycle appelé à évoluer vers de nouvelles formes de coopération.

Pour sa part, Mme N'GARNIM-GANGA a plaidé pour un changement du narratif africain, afin de corriger les perceptions biaisées qui pénalisent le continent, notamment dans le domaine de la notation financière. Elle a rappelé que la souveraineté nationale et l'engagement multilatéral ne s'excluent pas mutuellement. Pour elle, les États peuvent choisir de s'obliger collectivement tout en affirmant leur identité. Pour finir elle a souligné la nécessité pour l'Afrique de changer de paradigme en s'appropriant pleinement sa place dans la gouvernance mondiale, à l'image de la lutte des femmes pour s'imposer dans un système qui n'avait pas été conçu pour elles.

4. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par deux temps forts, à savoir la synthèse des recommandations et le mot de clôture.

Faisant la synthèse des échanges, Dr Koffi Paul ASSANDE, Directeur Exécutif de API et modérateur de la conférence, a indiqué que tous les participants sont unanimes pour reconnaître que la crise actuelle du multilatéralisme, loin de condamner l'Afrique à la marginalisation, est

une opportunité pour elle de redéfinir son rôle dans la gouvernance mondiale. Il a rappelé les principales recommandations à mettre en œuvre pour y arriver.

(i) Au niveau de l'exploitation des ressources du continent :

- transformer les changements démographiques en dividendes démographiques ;
- exploiter les terres arables pour faire de l'Afrique le grenier du monde ;
- transformer et raffiner sur place tous les minerais afin de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi pour les jeunes ;
- exploiter des atouts climatiques pour produire des énergies renouvelables afin d'alimenter des industries vertes créatrices d'emplois et de richesses ;

(ii) Au niveau du renforcement de l'intégration et des réformes institutionnelles :

- renforcer l'Union africaine et rationaliser les Communautés économiques régionales (CER) afin de réduire les chevauchements de mandats et doter l'Afrique d'une voix plus forte et plus unie sur la scène internationale ;
- faire des réformes complémentaires en matière de douanes, de transport et de logistique visant à réduire les coûts commerciaux ;
- élargir et diversifier la nature des relations existantes ;
- repenser la façon de traiter ensemble certaines problématiques importantes, notamment les défis liés au climat, à l'évolution technologique, à la dette, à la sécurité, etc. ;

(iii) Au niveau de la souveraineté économique et financière :

- renforcer la mobilisation des ressources internes, élargir l'assiette fiscale pour réduire la dépendance extérieure ;
- développer les marchés financiers africains en créant un environnement favorable aux obligations souveraines locales, aux obligations vertes pour financer la transition climatique et aux fonds de pension régionaux ;
- créer une agence africaine de notation pour corriger les biais actuels dans l'évaluation du risque,
- mettre en place un mécanisme africain de stabilité financière destiné à prévenir les crises de surendettement ;
- investir dans le capital humain et l'innovation.

(iv) Au niveau de la diversification des partenariats et de la représentation dans les instances mondiales :

- accroître les coopérations Sud-Sud (BRICS, Asie) et renforcer l'intégration intra-africaine via la ZLECAF afin d'accroître le commerce intra-africain ;
- plaider pour une réforme des quotes-parts au FMI et à la Banque mondiale ainsi qu'une meilleure représentativité de l'Afrique dans les instances décisionnelles de l'ONU et de l'OMC.

Pour clôturer la conférence, la parole est revenue à Dr Souleymane DIARRASSOUBA, Président du Conseil d'Administration de API. Il a réitéré ses remerciements à l'endroit des Guest speakers, speakers, ambassadeurs, représentants de Presidents d'Institution, représentants de Ministre, responsables de structures publiques et privées, membres de la société civile et étudiants pour leur participation et leurs enrichissantes contributions au débat.

Il a rappelé que si la conférence ne prétendait pas apporter toutes les réponses au questionnement qu'elle a soulevé, elle constitue néanmoins une étape cruciale dans la prise de conscience et la mobilisation pour que l'Afrique assume sa place dans le nouvel ordre mondial.

Pour ce faire, il a invité les uns et les autres à poursuivre la réflexion dans leurs milieux respectifs afin d'aboutir à des solutions durables et profitables permettant à l'Afrique de prendre sa place dans le concert des nations.

Dr Souleymane DIARRASSOUBA a clôturé la conférence par cette idée forte : l'Afrique ne peut plus se contenter d'être spectatrice de la recomposition du monde. Elle doit transformer ses vulnérabilités en leviers, ses ressources en atouts stratégiques et ses ambitions en actions concrètes.

Annexe : Agenda de la conférence

Thème :

Crise du multilatéralisme : Quels enjeux et solutions pour les pays africains ?

Date et lieu : 18 septembre 2025 à 16h30 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire

Horaire	Activités	Intervenants
16h30 – 17h00	Accueil	Comité d'organisation
17h00 – 17h15	Discours d'ouverture et de cadrage du Président du Conseil d'Administration de API	Dr Souleymane DIARRASSOUBA , Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire
17h15 – 17H35	Intervention des Guest speakers	Madame N'Gozi Okonjo-Iweala, Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce (par vidéo enregistrée) ; Monsieur Patrick ACHI, ancien Premier Ministre, Conseiller Spécial à la Présidence de la République.
17h35 – 17H40	Photo de famille	Comité d'organisation
17h40 – 18h30	Exposé des speakers : Crise du multilatéralisme : diagnostic global, impact et enjeux, options stratégiques pour les pays africains	Pr Alban Ahouré, économiste Principal, Directeur de la CAPEC ; Madame Hélène N'Ganim-Ganga, Coordonnatrice Résidente des Nations Unies en Côte d'Ivoire
18h30 – 19h30	Débat ouvert – Contributions et Questions	Modérateur
19h30 – 19h45	Synthèse des recommandations et clôture	Comité d'organisation
19h45 – 20h00	Cocktail	Comité d'organisation

C'est quoi API ?

C'est un Think Tank (laboratoire d'idées), qui a pour objet d'élaborer et de diffuser des idées /réflexions et des solutions relatives à la conduite de politiques et de stratégies publiques ou privées dans les pays africains en particulier, et dans le reste du monde en général.

Mission et Vision

- ✓ **Mission** : Produire et rendre publiques des idées, des ressources intellectuelles et des propositions innovantes en rapport avec les problématiques de développement des pays africains.
- ✓ **Vision** : Être une force de proposition de politiques publiques et privées pragmatiques pour accompagner le développement durable et inclusif des états africains.

Centres d'intérêts

☰ Economie numérique

▲ Economie sociale et solidaire

↗ Politiques et stratégies de développement en Afrique subsaharienne

⌚ Entrepreneuriat et émergence d'un secteur privé compétitif

❖ Relations internationales

Pôles d'activités

✓ Rencontres scientifiques

API organise des rassemblements d'hommes d'affaires, de politiques, de chercheurs et praticiens à travers des colloques et séminaires internationaux, pour réfléchir sur des problématiques liées au développement du continent africain.

✓ Formation

API forme les jeunes sur des questions d'actualité et leurs responsabilités au sein de la société, à travers des séminaires de formation, des stages d'immersion, des conférences-débats.

✓ Recherches et études

API conduit des travaux de recherches, études techniques et prospectives sur les problématiques de développement de l'Afrique.

Comment adhérer à API ?

Téléchargez la fiche d'adhésion sur le site de API : www.africaperspectives.org



Siteweb : www.africaperspectives.org

Adresse : info@africaperspectives.org

Adresse géographique : Angré 8ème tranche,
cité CNPS (Résidence Ève), appartement 379,
immeuble 32